



# « Bilan de la Présidence belge »

Conférence de presse du 17 décembre 2010

**Madame Sabine LARUELLE**

Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture  
et de la Politique scientifique

# Présidence belge

## Cadre et priorités

- **Cadre**

- Travail en trio (ES-BE-HU) sur base d'un programme de 18 mois : programme belge rédigé dans ce cadre et en tenant compte du calendrier de travail de la COM
- Présidence BE intervenue à un moment où l'activité législative européenne reprenait son rythme habituel (période de transition résultant du renouvellement du PE, du Collège des Commissaires)
- Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne: généralisation de la procédure de codécision avec le PE dans tous les actes de la Politique agricole.

- **Priorités**

1. PAC post 2013 (lancement débat politique)
2. Secteur lait (recommandations GHN Lait)
3. Feuille de route EST II, financement de la stratégie de santé animale,...
4. OGM

# 1. PAC post 2013

## a) Budget - rappel

<b>Dépenses (2008)</b>	Montant (mia d' €)	%
<b>1<sup>er</sup> Pilier</b>	40,8	75
Régulation	4	7
Aides directes	36,8	68
<b>2<sup>nd</sup> Pilier</b> (hors cofinancement)	13,2	25
<b>Total</b>	54*	100

\* = 42% du budget de l'UE soit 0,4% du PIB de l'UE soit 108 €/hab/an dans l'UE

## b) Enjeux

- Contribution de la PAC aux défis du 21<sup>e</sup> siècle : alimentation mondiale, changement climatique, protection de l'environnement et maintien de la biodiversité.
  - Niveau du budget consacré à la PAC (crise financière, priorités Stratégie 2020)
  - 2 éléments de débat particuliers :
    - la régulation des marchés : volatilité des prix et stabilité des revenus des agriculteurs
    - les aides directes : finalité, montant  
AEM/NEM
- + simplification et stabilité des réglementations

## c) CONSEIL INFORMEL DE LA HULPE (19-21/09)

### **Apport d'éléments structurants forts : réaffirmation sans opposition de certains grands principes :**

- Maintien d'une PAC forte au bénéfice des agriculteurs et des citoyens
- Maintien de 2 piliers :
  - 1<sup>er</sup> pilier = moyens européens, basé sur des mesures simples et cohérentes pour garantir une certaine prévisibilité aux agriculteurs (filet de sécurité, compensation des surcoûts)
  - 2<sup>e</sup> pilier plus flexible (spécificités régionales et politiques ciblées en faveur du maintien des revenus)

## d) Communication COMMISSION

« PAC à l'horizon 2020 : relever les défis de l'alimentation, des ressources naturelles et des territoires »

- Conseil Agri 29/11/2010 : Présentation COM et 1<sup>er</sup> échanges de vues (accueil globalement positif)
- Conseil Agri 13/12/2010
- Débat politique (questionnaire de la Présidence sur le 1<sup>er</sup> objectif assigné à la PAC : assurer une production alimentaire viable)
- Débat « lunch » : Agriculteurs actifs = ?

## 2. LAIT

- Conclusions de la Présidence BE du 27/09/2010 relatives au rapport du GHN Lait soutenue par une majorité qualifiée (= 75 % de la production laitière UE)
- Conseil Agri 13/12/2010
  - Présentation COM et 1<sup>er</sup> échanges de vues sur proposition législative mettant en œuvre les 4 premières recommandations du GHN Lait : contractualisation, pouvoir de négociation des producteurs, organisations interprofessionnelles, amélioration de la transparence de la chaîne alimentaire)
    - => accueil globalement favorable sans toutefois mettre en péril le fonctionnement du marché unique**
  - Présentation COM « Paquet Qualité » : mise en œuvre des recommandations relatives à l'information sur les produits, les normes de commercialisation et l'étiquetage

### 3. FEUILLE DE ROUTE EST

- unanimité des EM pour permettre de réels assouplissements des contrôles + adaptation des mesures
- Actions envisagées pour 2010-2015: choix stratégiques – 2 exemples:
  - *Révision de l'interdiction des protéines animales*

*Objectif: utilisation raisonnée de protéines animales, diminuant le coûts de l'alimentation du bétail en protéines=> impact financier positif pour le secteur*

- *Surveillance EST*

*Objectif: évaluer l'efficacité des mesures et observer l'évolution des maladies. A terme diminution du nombre d'analyses ESB en augmentant l'âge des animaux testés=> économies pour le secteur (abattoirs et engraisseurs)*

*Actuellement : tests rapides sur bovins > 30 mois sont passés à 48 mois pour 17 pays dont la Belgique (= diminution de 30% des tests réalisés)*

# 4. OGM

## Collaboration entre Présidence BE et Commission

- Workshop: Visions sur l'évaluation de l'impact socio-économique des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) alimentaires (29/03/2010)
- Création d'un groupe AD HOC interdisciplinaire afin d'examiner la nouvelle proposition de la COM modifiant la directive 2001/18/CE (possibilité aux E-M de restreindre la culture d'OGM sur le territoire)
- Nombreux travaux avec la Commission en vue de l'élaboration d'une proposition concernant la présence de traces fortuites d'OGM non autorisés (Low Level Presence)



**Merci de votre attention**

**Madame Sabine LARUELLE**

Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture  
et de la Politique scientifique